

La guerre de Cent ans évoque, dans le souvenir de la plupart des français, les noms de personnages au rôle éminent ainsi que de combats à terre le plus souvent malheureux qui se déroulèrent tout au long de cette interminable période.

Mais il faudrait d'abord replacer dans ce contexte un épisode moins connu mais rappelé dans le Bulletin de l'année dernière et qui fut déterminant pour la suite, celui de la bataille de l'Ecluse en Flandres, en 1340, qui, avec la destruction de la flotte de Philippe VI, permit au roi d'Angleterre d'acquiescer la maîtrise de la mer et la liberté de mouvement pour son armée. Ce sera alors Crécy, suivi du siège de Calais en 1347. La guerre de "Cent ans" va continuer avec des chutes et des redressements spectaculaires:

- la bataille de Poitiers (1356), le roi de France prisonnier et le honteux traité de Brétigny (1360),

- le redressement dû à Charles V et du Guesclin, sans oublier la reconstitution de la Marine par Jean de Vienne, le neveu du défenseur de Calais (1360-1396),

- la rechute française due à la guerre civile Armagnacs contre Bourguignons - puis à la conquête anglaise (Azincourt, 1415 - traité de Troyes, 1420),

- l'intervention de Jeanne d'Arc (1429) et la victoire finale de la France.

C'est dans le contexte du redressement mentionné ci-dessus que se situe l'action de Jean de Vienne qui a reconstruit la Marine, après avoir été nommé par le roi amiral de France.

*Jean de Vienne*



Siège de Calais (1346-1347) - Miniatures des "Grandes Chroniques de France"

La famille de Jean de Vienne n'est pas, comme on pourrait le penser, originaire d'une région côtière bretonne, normande ou picarde, mais bourguignonne. Il est né à Dôle, probablement en 1341 et a passé son enfance au château de Roulans, qui domine la vallée du Doubs un peu à l'est de Besançon : sa seule ascendance maritime est celle de son oncle également appelé Jean de Vienne, le défenseur malheureux de Calais.

En 1356, il épouse Jeanne d'Oiselay, qui lui apporte la seigneurie de Bellecontre, proche de Seurre.

Il est normal qu'il commence par combattre à terre comme jeune chevalier, en 1359 contre les troupes du roi de Navarre Charles le Mauvais, en 1362 à Brignais contre les routiers.

En 1364, Jean de Vienne est remarqué et mandé par le roi de France, fait maréchal de camp et participe à la bataille de Cocherel.

Rappelé par le duc de Bourgogne, il part pour une "croisade" - en fait une expédition destinée à porter secours à l'empereur de Constantinople en difficulté face aux Turcs, en 1366.



La Cour de Charles V : L'Amiral Jean de Vienne est le dernier à droite et en bas. Du Guesclin, fort et chauve, est au-dessous du roi.

Miniature du XIV<sup>e</sup> siècle.

Partant de Venise, l'expédition débarquera à Gallipoli et reprendra la presqu'île, entrera en mer Noire et traitera avec les Turcs à Varna. Jean de Vienne aura acquis une expérience maritime, assimilé les difficultés d'un débarquement chez l'ennemi, et compris que la "projection de la force" n'est possible que si l'on possède la "maîtrise de la mer", au moins dans une région donnée.

Rentré en France, il se bat encore à terre à La Roche Posay (1369), à Pontvallain (1370) et il est maintenant amiral de France. La description laissée par ses contemporains le dit "petit, grêle, le visage pensif et rêveur, de longs cheveux".

Jean de Vienne est à la fois :

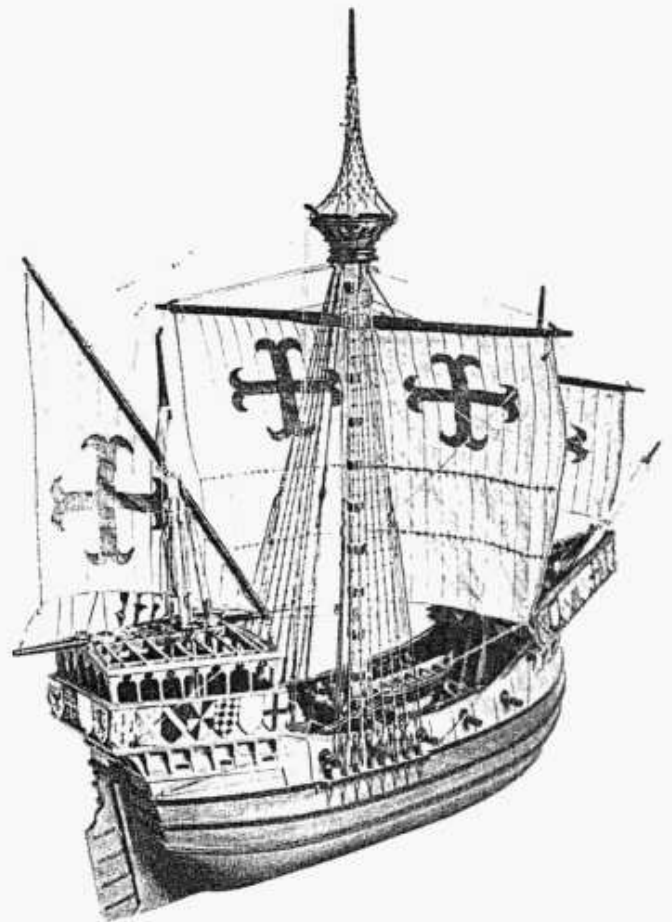
- commandant des forces navales, chargé de pourvoir à la sécurité de la navigation et à la police des côtes,
- chargé des constructions et armes navales, en particulier au clos des Galées de Rouen, et disposant du droit de réquisition,
- chargé de la juridiction maritime, par l'intermédiaire de la - ou des - cour de justice d'amirauté, et des lieutenants de ports.

Il est pensionné et a un certain nombre de droits plus ou moins rémunérateurs : un dixième des prises, deux tiers des épaves, un vingtième des marchandises passant par les ports, et des droits de baptisage à l'armement.

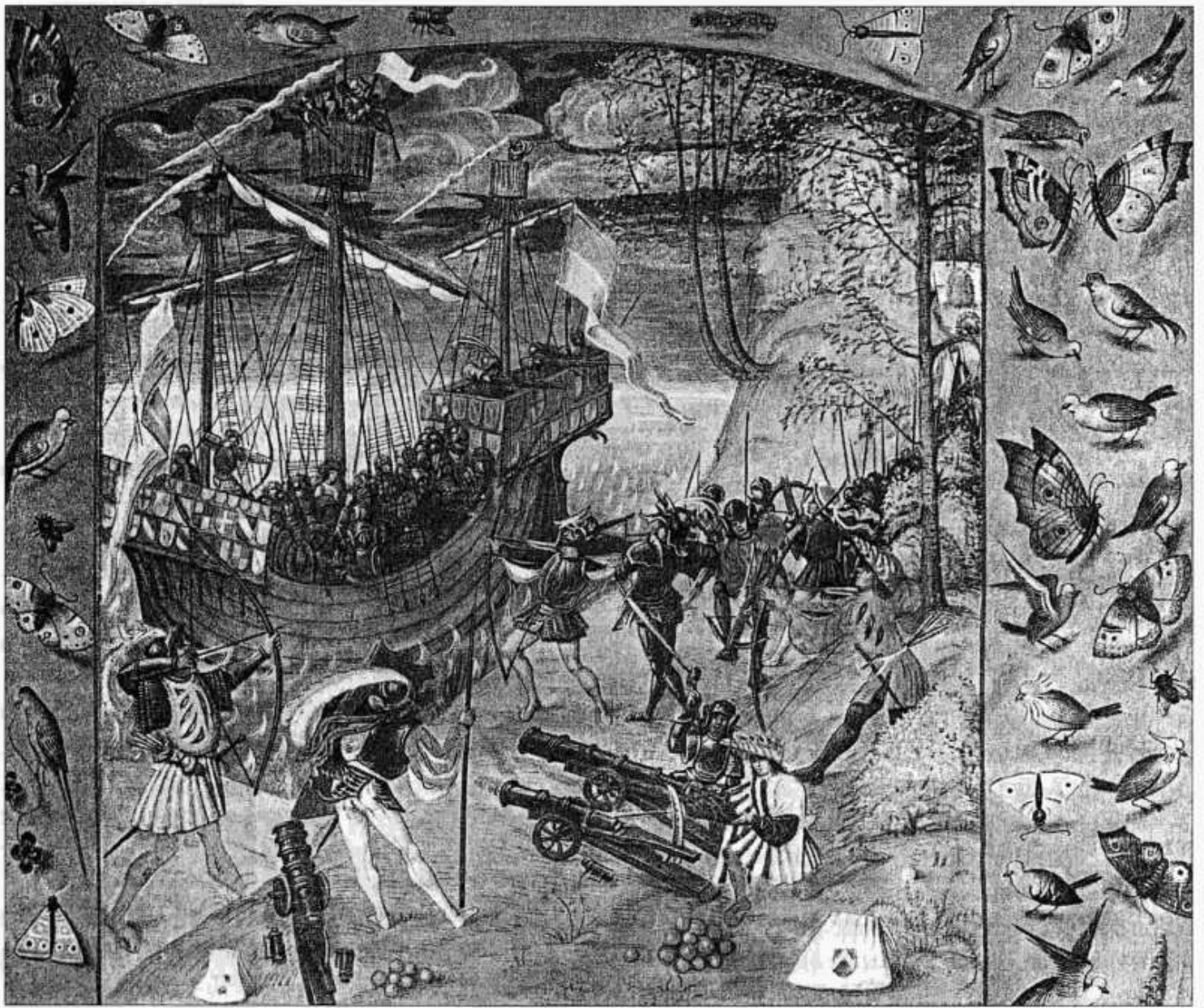
L'amiral commence par ce qui lui semble le plus urgent : activer la reconstruction de la Flotte. Le directeur et les adjoints du Clos des Galées sont renvoyés sur leurs terres et remplacés, l'arsenal remis en état et des bâtiments neufs construits, une idée maîtresse de Jean de Vienne étant de créer une force navale permanente, indépendante de la Marine Marchande.

Mais avant que cette force existe, il faut encore combattre à terre : ce sera le siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1374-75), forteresse restée anglaise dans le Cotentin où, pour la première fois, on assistera à l'emploi "massif" de l'artillerie : quelques canons, mais de gros calibre ; Jean de Vienne en comprendra la nécessité et fera créer par le roi le corps royal de l'Artillerie.

1377 : la flotte est prête : 35 navires, 6 canons, 3.500 arbalétriers et marins, 500 hommes d'armes appareillent le 24 juin et attaquent Rye et



Nave du XV<sup>e</sup> SIECLE



Combat d'un vaisseau de guerre contre une batterie de trois pièces à terre

Rottingdean. En juillet, c'est le tour de Portsmouth, Dartmouth, Plymouth, en août celui de l'île de Wight et de Yarmouth ; partout les villes ou villages sont détruits, les bateaux coulés ou brûlés, mais on ne peut encore occuper les lieux durablement ; on envisage même de reprendre Calais mais il est trop tard dans la saison.

1378 : nouvelle flambée en Bretagne : le duc Jean IV de Montfort, qui doit son duché au roi d'Angleterre et qui a été élevé en Angleterre, cherche à rompre tout lien avec le roi de France pour pouvoir vendre quelques ports, dont Brest, aux Anglais. Charles V croit l'occasion favorable, déclare la déchéance de Jean IV et charge le connétable et l'amiral de conquérir la Bretagne: c'est une erreur, les Bretons se lèvent en masse, ils ne veulent pas être français ; on en reparlera dans un peu plus de cent ans et un nouveau traité de Guérande met fin au conflit.

1380 : La Marine française peut reprendre le harcèlement des côtes anglaises et la destruction des ports et des navires : cette fois, le 24 août, Jean de Vienne pénètre résolument dans la Tamise et détruit Gravesend. Londres tremble pendant quelques jours ; les Anglais n'occupent plus en France que Bayonne et Bordeaux.

Malheureusement, c'est aussi l'année de la mort de du Guesclin et de Charles V ; plus grave encore, le roi, le matin même de sa mort, a signé l'abolition des "aides pour la guerre", ce qui signifie tout simplement la suppression du budget de la Marine. Il faudra à Jean de Vienne deux ans d'efforts et la majorité (14 ans) du jeune roi Charles VI pour que les "aides" soient rétablies : "me plaisent grandement les affaires de mer et crois que sera bon marinier", disait ce nouveau roi ; mais chacun sait que dans dix ans, au contraire, il deviendra fou.



Expédition de l'Amiral Jean de Vienne à El-Mehdiah (Tunisie) en 1390  
Manuscrit de Froissart - Londres

1383 : une occasion d'attaquer l'Angleterre dans ses forces vives : les Gantois révoltés de Philippe van Artevelde viennent d'être écrasés à Roosebeke (novembre 1382), une flotte française peut être rassemblée à l'Ecluse ; Jean de Vienne appareille le 20 mai et 183 bâtiments débarquent 30.000 hommes à Edimbourg. Cette armée effectue un raid vers le sud, jusqu'à Carlisle ; malheureusement la deuxième flotte, amenant des renforts et rassemblée aussi à l'Ecluse, ne peut appareiller en temps utile, d'une part parce que les Gantois appuyés par les Anglais se sont à nouveau révoltés, ensuite parce que le connétable de Clisson ne vaut pas du Guesclin. En novembre, les Ecossais, qui se sont montrés de piètres alliés, obligent les Français à se retirer.

On reparlera du débarquement en 1386, en 1387, mais sans jamais vraiment se mettre d'accord sur la date d'exécution et, en définitive, une trêve générale sera conclue entre la France et l'Angleterre.

Elle mettait fin à la guerre ouverte cinquante ans plus tôt pour la succession au trône de France entre le Valois, le Navarrais et l'Anglais et personne ne se doutait que cette trêve allait durer vingt cinq ans.

Jean de Vienne était seul : amis et adversaires avaient disparu les uns après les autres, le Prince Noir en 1376, diminué par l'hydropisie, son père Edouard III et Jean de Grailly en 1377, Charles V et du Guesclin en 1380, Charles le Mauvais en 1387.

Jean de Vienne ne pouvait que revenir au service de son suzerain le duc de Bourgogne, ce qu'il fit en 1390 pour une expédition en Tunisie contre les Barbaresques, avec l'aide de la Flotte génoise, puis en 1396 pour une autre aventure qui, partie par Montbéliard en avril, passa par Budapest en mai, et rencontra le 28 septembre à Nicopolis en Bulgarie, les Turcs du sultan Bayazid (Bajazet). Jean de Vienne y trouva la mort.

Il fut inhumé dans l'abbaye de Bellevaux, aujourd'hui disparue : son épitaphe était : *Cy gist Messire Jean de Vienne, Chevalier Seigneur de Roulans et Admiral qui trespassa l'an de grâce MCCC... Pries Dieu pour lui. Amen.*

Récompense posthume pour le grand marin : cette même année 1396, Gênes et sa marine se plaçaient sous l'autorité du roi de France.



JEAN DE VIENNE  
D'après sa statue funéraire au Château de Pagny